



Temps de trajet et Chercher un collègue

Par **Chris67850**, le **13/10/2025** à **18:20**

Bonjour,

Je suis technicien salarié itinérant, les chantiers changent tous les jours et tout le long de la journée. Pour me rendre sur les chantiers, j'ai un véhicule de service. Tout les matins ma patron me demande de chercher un collègue et le ramener le soir. Il habite à 45 mn de chez moi et ne se trouve pas sur le trajet des chantiers planifiés. Je souhaiterais savoir si le temps de trajet pour chercher mon collègue et le ramener est une mission à part entière qui doit être considéré comme du travail effectif, et si du coup le trajet du domicile du collègue au lieu de chantier et aussi considéré comme du temps de travail effectif ?

En vous remerciant

Christophe

Par **Cousinnestor**, le **13/10/2025** à **18:40**

Hello !

Le "problème " c'est que manifestement vous bénéficiez du véhicule de service même pour vos trajets domicile/travail...

Mais pour moi puisque c'est l'employeur qui vous demande d'aller prendre votre collègue c'est que vous êtes déjà à ses ordres donc au travail. Reste à savoir si votre "travail" commence à partir de chez vous ou de chez le collègue... Et c'est là que mon 1er alinéa intervient.

A+